



**fédération française  
de volley-ball**

**En Instance d'Adoption**

**SAISON 2004/2005**

*Paris, le 04/10/2004*

**PROCES-VERBAL N°2  
DU BUREAU FEDERAL PLENIER  
Samedi 4 Septembre 2004 – 9H30/17H30**



Présents :

Monsieur	Jacques SHAW	Président
Madame	Christiane HOUSSE	Membre
Messieurs	Pierre BERJAUD	Président Délégué
	Jean-Pierre FLEUTIAUX	Vice-Président, en Charge du Secteur Plage
	Daniel MURAIL	Vice-Président, en Charge du Secteur Développement Associatif
	Gil PELLAN	Vice-Président, en Charge du Secteur Communication
	Philippe BEUCHET	Secrétaire Général, Secrétaire de Séance
	Christian ALBE	Trésorier Général
	Georges GUILLET	Vice-Président, Chargé des Ressources Humaines Trésorier Général Adjoint
	Jacques TARRACOR	Membre, Président de la CCS

Assistent :

Messieurs	Michel COGNE	Directeur Technique National
	Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National Adjoint
	Thierry MESSINA	Directeur Exécutif et Comptable

Excusés :

Messieurs	Jean-Paul ALORO	Membre, Représentant de la LNV
	Georges MEYER	Secrétaire Général Adjoint



.../...

## I) INFORMATIONS DU PRESIDENT

### a) Mandature 2005/2008

- ✚ Ainsi qu'il l'avait promis lors du précédent Bureau Fédéral, le Président J. SHAW a annoncé, sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat en tant que Président, pour des raisons personnelles liées à son état de santé.
- ✚ Il reste néanmoins disposé à contribuer à rassembler une équipe au sein de laquelle il souhaite, si possible, pouvoir continuer à servir le Volley-Ball.
- ✚ Conscient de ses responsabilités, le Bureau Fédéral a pris l'initiative de mettre en œuvre, dans un premier temps un groupe de réflexion sur l'élaboration d'un projet politique, devant aboutir, dans un deuxième temps à la constitution d'une liste s'y référant.

C'est dans ces termes que le Président va informer les membres du Comité Directeur Fédéral.

- ✚ Parallèlement, et dans un souci de mieux mettre à profit cette phase de préparation, le Bureau Fédéral sollicitera les administrateurs pour un éventuel report de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du 20 Novembre au 11 Décembre prochain.

### b) Inauguration du Siège Fédéral

- ✚ Confirmation de la date d'inauguration officielle du siège de Choisy le Roi, le Vendredi 17 Septembre 2004 à 18H00.
- ✚ Le Bureau Fédéral passe en revue la liste des invités et suggère de prendre contact avec certaines personnalités pour d'éventuelles prises de paroles.

## II) JEUX OLYMPIQUES D'ATHENES

- ✚ Le Président et le Directeur Technique National évoquent le déroulement de la compétition qui laisse à tous les Volleyeurs un profond sentiment de déception. L'Entraîneur National, Philippe BLAIN est appelé devant le prochain Comité Directeur Fédéral pour tenter de fournir des explications de cette contre-performance. Celui-ci abordera également la planification des échéances de la prochaine olympiade.
- ✚ Le stage de Temple sur Lot et les deux matches contre le Brésil, ainsi que le Tournoi remporté en Serbie-Montenegro avaient pourtant semblé prometteurs.
- ✚ Condition physique, préparation mentale, gestion du stress, comportement du groupe, tous ces éléments devront être pesés en vue d'éventuelles remises en question.
- ✚ En Beach Volley, la paire CANET/HAMEL s'est bien battue et a échoué de très peu contre une paire cubaine. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne passe un tour supplémentaire.

### III) DEVELOPPEMENT (D. MURAIL)

#### a) Volleyades

- ✚ L'édition girondine 2004 a été bien clôturée.
- ✚ En ce qui concerne l'édition 2005, la reprise de contact avec la Ligue Rhône-Alpes permet de laisser la porte ouverte à son organisation par le Comité Départemental de Drôme Ardèche. Un réaménagement du cahier des charges est envisagé.

#### b) ATR/ATD

- ✚ D. MURAIL souhaite reposer le problème de la participation fédérale, après que les 70% de l'enveloppe affectée à ce poste aient été crédités sur le compte des Ligues, à fin Août.
- ✚ Dans son souci, ainsi que dans celui du Bureau Fédéral, d'essayer d'aider les Ligues à tenir leurs engagements d'employeur, il suggère de reconsidérer la part affectée aux Pôles Espoir (5 postes) en le rattachant au Haut-Niveau. Le Directeur Technique National vérifiera si cette suggestion est compatible avec les termes de la Convention d'Objectifs.

En tout état de cause, comme cela a déjà été énoncé dans le passé, il conviendra de repenser l'intégralité du système pour la nouvelle mandature, et éviter ainsi le traitement cas par cas.

### IV) SITUATION DU CLUB - ASU LYON

- ✚ P. BERJAUD communique au Bureau Fédéral que le Tribunal de Grande Instance de Lyon, dans sa réunion du 24 Août 2004, a décidé de ne plus laisser l'ASUL sous administration judiciaire et que le Tribunal Administratif a accepté le plan de redressement présenté par l'Administration judiciaire.
- ✚ Le Bureau Fédéral prend acte de l'évolution du dossier et propose aux deux parties d'examiner ensemble les conditions nouvellement créées.

Le Président de la FFVB et le Président de la LNV sont convenus de répondre à toute sollicitation des dirigeants du club.

### V) SECTEUR BEACH (JP FLEUTIAUX)

Présentation du bilan de l'été.

#### a) ADIA BEACH TOUR 2004

- ✚ Confirmation de la qualité du circuit, avec des organisateurs compétents et désormais expérimentés (Lyon, St Jean de Monts, St-Quay Portrieux) rejoints par des nouveaux performants : Le Touquet et Carnac, et clôturé par une belle finale à Gruissan.

- ✚ En dépit des Jeux Olympiques, bon soutien télévisuel par TMC relayé par SPORT+, et globalement une couverture presse satisfaisante (Europe 1, les Echos, Ouest-France Normandie, VSD, le Monde et le Parisien) ainsi que « PHOSPHORE » sur les circuits « jeunes ».
- ✚ En revanche, la communication fédérale sur site est toujours un peu étouffée par le jeu de l'Attaché de Presse de MCO.
- ✚ Engagement soutenu du Comité d'Entreprise ADIA,
- ✚ Points à souligner : l'excellent comportement du corps arbitral, faisant preuve d'un stoïcisme méritoire à Carnac, et mettant en œuvre une formation très appréciée pour de futurs arbitres nationaux.

## **b) Jeux Olympiques et Olympiade 2001/2004**

- ✚ Regret qu'une seule équipe ait pu se qualifier. La paire ARJONA/KADJO a échoué de fort peu.
- ✚ Plus généralement, cinq paires ont été opérationnelles depuis Septembre 2002.
- ✚ Des équipes A' et jeunes (- 18, - 20, - 21 et - 23 ans) ont pris position dans les grandes compétitions continentales et mondiales.
- ✚ Constat d'un gros travail effectué par Annabelle PRAWERMAN, en renfort de Christian PENIGAUD, de même que celui de Patrice MARQUET sur les différents sites et, en tant qu'instigateur-réalisateur de déjà sept numéros des « Echos du Beach » qui permettent de valoriser la communication interne du secteur.
- ✚ L'identification des pratiquants « Beach » progresse, au rythme des demandes « Extension Beach ». Celle des pratiquants occasionnels a souffert d'une mise en place tardive due à des difficultés de mise au point de la couverture assurance.
- ✚ Quelques créations de clubs Beach sont également à signaler.
- ✚ Les autres tournois 2x2 non qualifiants, 3x3 et 4x4 devraient encore bénéficier d'une meilleure coordination quand la Fédération aura retrouvé sa liberté de créer un lien Internet.
- ✚ Achèvement d'un CD ROM consacré au Beach réalisé par P. LABORIE et le Centre Ressources du CNVB.
- ✚ Un « manque » : déficit d'équipement vestimentaire à l'occasion des compétitions importantes, notamment chez les jeunes.

## **c) Préconisations pour l'Olympiade 2005/2008**

- ✚ Si l'on veut combler le retard pris sur les pays qui ont déjà fortement mis l'accent sur le Beach, il convient :
  - ☞ De disposer le plus rapidement possible d'un site national couvert, et à terme d'un site couvert par zone technique.

- ☞ Accentuer la formation, dans un premier temps de formateurs, pour pouvoir diffuser plus largement, dans un deuxième temps, celle des pratiquants.
- ☞ Renforcer les moyens humains mis à disposition de la filière.
- ☞ Poursuivre la recherche de moyens financiers : par le biais du Marketing (Championnat de France, Equipes de France), d'une tarification de l'extension Beach, du développement de la carte de Volley-Ball de Plage.
- ☞ Fédérer les différents organisateurs, et continuer d'être candidats à des évènements européens.

#### **d) Contrat avec MCO**

- ✚ Remise aux Membres du Bureau Fédéral d'un projet de contrat de partenariat transitoire pour l'année 2005, incorporant le concept « France BEACH » et déclinant une mise à disposition par MCO de prestations nouvelles et d'espaces publicitaires supplémentaires.

## **VI) COMMISSION SPORTIVE (J. TARRACOR)**

- 🌀 Le Président de la Commission souhaite faire le point sur un certain nombre de dossiers posant problèmes :

#### **a) Dettes des clubs**

- ☞ BO REIMS : apparition d'une nouvelle équipe à la tête du club, qui propose un règlement immédiat de 50% de la dette et un échéancier pour le solde → l'enregistrement par Minitel sera débloqué à réception du chèque.
  - ☞ MARSEILLE 13 : 2 solutions s'offraient au club :
    1. Le changement de nom (MARSEILLE VOLLEY) et un nouveau départ en Régional, voire Départemental.
    2. L'apurement de la dette (avec la caution de la Ligue de Provence) et un redémarrage au niveau sportif de l'ancien MARSEILLE 13 VOLLEY.
- Accord du Bureau Fédéral sur le point 2.

.../...

## **b) Pénalités pour qualification insuffisante des Entraîneurs**

- ☞ *DREUX : Enquête en cours*
- ☞ *DIJON TALANT VB : Enquête en cours*
- ☞ *CONSTANTIA STRASBOURG : Enquête en cours*
- ☞ *TERVILLE FLORANGE : Enquête en cours*
- ☞ *EF LAVAL : Enquête en cours*
- ☞ *LATTES VB (pénalités héritées de sa fusion avec St Jean de Vedas, club initialement pénalisé)*
- ☞ *LIMOGES : apurement de 50% de la dette et proposition d'échéancier.*

## **c) Récompenses attachées aux Challenges de France 2004**

- ✚ Les clubs vainqueurs (ST FRANÇAIS ST CLOUD en Féminine, et CAMBRAI en Masculins) n'ont pu, pour des motifs divers, accomplir le déplacement envisagé à La Réunion.
- ✚ Le Bureau Fédéral décide de mettre à la disposition de ces deux clubs un bon de transport correspondant au coût du voyage. Charge à eux de reprendre contact avec la Présidente de la Ligue pour convenir de nouvelles dates.
- ✚ Le Secrétaire Général avisera cette dernière de ces nouvelles dispositions.

## **d) Coupes de France 2005**

- ✚ La Finale Féminine est prévue les 25 et 26 Février 2005 : site à déterminer.
- ✚ Finale Masculine : candidature de TOURCOING LILLE METROPOLE qui demande l'envoi du cahier des charges → une information sera faite à la Ligue des Flandres.

## **e) Tournée de l'Equipe Féminine au Canada**

- ✚ C. HOUSSE, Chef de délégation, rapporte sur le sujet :
  - ☞ Bon voyage et bon accueil à l'arrivée,
  - ☞ L'hébergement en résidence universitaire a un peu surpris, mais l'encadrement de l'équipe a su développer des réactions positives.
  - ☞ Alimentation : globalement un peu juste, a nécessité le recours à des compléments financés par le Chef de délégation. De même les besoins en eau (entraînements + matches) ont fait l'objet d'achats particuliers.
  - ☞ A déplorer : la blessure d'une joueuse pendant la tournée. Quelques difficultés rencontrées pour faire les déclarations d'accidents en temps utile auprès de la CPAM et de GPA.
  - ☞ Au plan sportif : 3 matches gagnés sur 4 disputés.

Yann SANCHEZ dressera au prochain Comité Directeur Fédéral le bilan de sa première saison internationale ainsi que la planification des échéances de la prochaine olympiade.

.../...

## f) **Bagnoles de l'Orne**

- ✚ Bon déroulement du stage avec les équipes d'Azerbaïdjan, de Belgique et du Canada.
- ✚ Satisfaction globale du staff technique.

## VII) FINANCES

### a) **Relations avec la FIVB**

- ✚ La situation, eu égard à la Ligue Mondiale 2004, n'a pas évolué pendant l'été. Le rendez-vous prévu à Athènes entre les Présidents n'a pas eu lieu.
- ✚ Le service financier de la FIVB a renvoyé un extrait de compte faisant toujours apparaître un droit d'engagement à hauteur de 350 000 US \$.
- ✚ Le Trésorier Général, C. ALBE, obtient du Bureau Fédéral l'accord de ne régler que le solde comptable basé sur un droit d'engagement à hauteur de 150 000 US \$.

Il demande, de plus au Secrétaire Général, de reprendre contact avec notre avocat pour faire la réponse juridique en rapport avec notre position.

- ✚ Enfin, le Secrétaire Général se rendra à Lausanne, le 10 Septembre pour participer au Conseil de la Ligue Mondiale (édition 2005).

### b) **Caution de la Rue d'Hautpoul**

- ✚ Le Secrétaire Général relancera la Société GECINA pour obtenir le remboursement de la caution versée au bailleur à l'entrée dans les lieux et revalorisée à plusieurs reprises.

### c) **Travaux du nouveau siège**

- ✚ Un point sera effectué sur les factures pour tirer le bilan global de l'opération.

### d) **Frais de pension des pôles**

- ✚ *Saison 2002/2003* : reliquat de 14 851 Euros toujours non régularisé par certaines familles.

- ➔ Relancer et faire le point sur la réalité de l'apurement.
- ➔ Dans l'attente, et conformément au Bureau Fédéral des 2 et 3 Juillet 2004, les licences sont bloquées depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2004 en attente du règlement. Le Directeur Technique National évoque les modes des aides financières des Conseils Généraux direct aux familles (DOM/TOM) ainsi que la procédure de recouvrement en cours.

.../...

- ✚ Saison 2003/2004 : montant dû : 23 917 Euros (mais il correspond à la facturation toute récente du 3<sup>ème</sup> trimestre 2004).

Le Trésorier recommande la plus grande vigilance à la Direction Technique Nationale à ce propos et demande que dorénavant, des cautions soient exigées au moment de l'inscription.

Par ailleurs, il est proposé de bloquer les licences des retardataires chroniques.

- ✚ Dans le cas où des aides sont octroyées aux familles, pourquoi ne pas encaisser cette aide à la FFVB et ne répercuter à ces dernières que le solde net à leur charge.

**e) Contrat de Y. SANCHEZ**

- ✚ Son contrat PO est accordé.

**f) Mise en place du Pôle France de Toulouse**

- ✚ Transfert du groupe achevé.
- ✚ Location d'un appartement ayant permis une économie notable sur l'hébergement des stagiaires.
- ✚ Les techniciens sont en responsabilité de gestion de cet appartement.
- ✚ L'assurance.

**g) Créance CB SPORT**

- ✚ Le Secrétaire Général confirme l'envoi d'une mise en demeure à échéance du 10 Septembre. A défaut de non paiement, il a pour instruction de lancer une action en contentieux.

**h) Publicité Revue Volley-Ball**

- ✚ Le Trésorier Général signale une chute importante de la pagination payante et exclut de ce fait toute tentative de passer la revue sur une base de 10 numéros par an.
- ✚ Le Bureau Fédéral s'étonne du faible rendement de la régie publicitaire entre les mains de la Société Games Communication.



Destinataires :

Membres du Comité Directeur Fédéral  
Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux (S/C Ligues)  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne